

## ACCIDENT

### survenu à l'autogire identifié W 36-LM

<b>Evénement :</b>	décrochage après décollage, collision avec le sol lors du premier vol d'essai.
<b>Cause identifiée :</b>	technique de décollage inadaptée.
<b>Cause probable :</b>	obstination à pratiquer le premier essai en vol.

**Conséquences et dommages :** pilote blessé, aéronef détruit.

**Aéronef :** autogire bi-place, ultra léger de construction amateur, prototype, rotor Averso Composite, moteur Volkswagen 1800 T.

**Date et heure :** dimanche 17 novembre 2002 à 15 h 35.

**Exploitant :** privé.

**Lieu :** AD Argenton-sur-Creuse (36).

**Nature du vol :** premier vol d'essai.

**Personnes à bord :** pilote.

**Titres et expérience :** pilote, 39 ans, UL (pendulaire) de 1993, qualification autogire de mars 2002, 40 heures de vol sur ULM, 22 h 30 sur autogire dont 10 en formation, aucune sur type.

**Conditions météorologiques :** évaluées sur le site de l'accident : vent 260° / 02 à 04 kt, visibilité supérieure à 10 km, SCT à 3000 pieds, température 14 °C, QNH 1010 hPa.

### Circonstances

Le pilote, constructeur et propriétaire de l'autogire, décide d'effectuer son premier vol d'essai après une douzaine d'heures de rodage du moteur constituées de roulages, d'"accélérations-arrêts" et de "sauts de puce".

Il explique qu'il s'aligne sur la piste 22 et accélère le rotor à l'aide du lanceur électrique. Il commence le roulement en appliquant progressivement de la puissance puis augmente celle-ci plus rapidement. Des témoins au sol voient l'autogire rouler et accélérer rapidement sur trois cents mètres. Il décolle jusqu'à une hauteur d'une cinquantaine de centimètres sur une distance de dix mètres environ et retouche la piste. Le pilote tente à nouveau de décoller en augmentant la puissance et en tirant sur le manche. L'aéronef prend une forte assiette à cabrer, s'incline fortement à gauche et décroche à une hauteur d'environ dix mètres. Il s'écrase au sol, sur la partie arrière, à une cinquantaine de mètres du bord gauche de la piste 22.

L'examen de l'épave n'a pas montré d'anomalie ayant pu contribuer à l'accident.

Quelque temps avant l'accident, le vol d'essai devant être effectué par l'instructeur du pilote avait été interrompu juste après le décollage en raison d'un refroidissement insuffisant du moteur.

L'accélération rapide pendant la deuxième partie du roulement au décollage a vraisemblablement empêché le rotor de prendre une vitesse suffisante pour assurer la sustentation de l'autogire.